

2020/061

## Arrêté portant délégation de fonctions à Monsieur TRIESTINI Guy 3<sup>ème</sup> adjoint

NOUS, Maire de FLAMANVILLE, et Président du Centre Communal d'Action Sociale,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-18,

VU le tableau du conseil municipal en date du 25 mai 2020,

VU la délibération 20.D.036 du 25 mai 2020, procédant au vote des indemnités de fonctions des adjoints et des conseillers municipaux délégués,

Considérant que pour la bonne marche des services municipaux, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions soit assuré par les adjoints au Maire et les conseillers municipaux délégués,

### ARRETONS :

**Article 1 :** Monsieur TRIESTINI Guy, 3<sup>ème</sup> adjoint, assurera en nos lieu et place, et concurremment avec nous, les fonctions et missions relatives aux programmes et travaux d'investissement et de gestion du patrimoine communal affecté à des tiers.

**Article 2 :** Dans le champ de sa délégation, et dans la limite des délibérations du Conseil Municipal ou des décisions du Maire au titre de sa délégation, Monsieur TRIESTINI Guy assumera les fonctions suivantes :

- Suivi des travaux subséquents aux programmes d'investissement ci-dessous :
  - gendarmerie PSPG et casernement « Lieutenant Yvon GIUDICELLI »
  - EHPAD « l'Aubade »
  - cabinet médical et paramédical « Belle Isle »
  - parking Rafiot
  - corons
- Travaux et maintenance des bâtiments ou équipements affectés à des tiers et faisant l'objet de conventions ou de baux de location ou d'occupation
  - gendarmerie rue de la Coquaise
  - EHPAD rue du Valmanoir
  - cabinets médical et paramédical rue du Château
  - gîte étape du Sémaphore
  - garage station-service Autoflam
  - camping caravaning des Tourterelles
  - locaux commerciaux (Fleuriste, boulangerie, salon de coiffure rue des Longs Champs)
  - immeubles locatifs dont la gestion a été confiée à Manche Habitat (Valtac, rue des Longs Champs, Cité Ste Barbe, Clos de la Marquise)
  - immeubles locatif dont la gestion est assurée par la commune (Cabinet podologue, PMI, logement groupe scolaire, célibatorium, Pré Bellet)
- Coordination et conduite du plan de rénovation énergétique communal 2020-2026
- Animation de la commission Travaux Urbanisme et Environnement pour les fonctions et missions relevant de cette délégation

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE DE FLAMANVILLE : arrêté N° 20.A.053**

**Article 3 :** La délégation définie aux articles précédents du présent arrêté comprend la signature par M. TRIESTINI Guy des pièces et actes suivants :  
- Bons de commandes, devis et factures liés à ses missions, dans la limite de 2500 € HT  
Lorsque la délégation entraîne une signature, la signature de Monsieur TRIESTINI Guy sera précédée de la mention « par délégation du Maire ».

**Article 4 :** La présente délégation étant consentie par le maire, le délégataire rendra compte au maire, sans délai, de toutes les décisions prises et actes signés à ce titre.

**Article 5 :** Le maire se réserve le droit de révoquer à tout moment, et sur sa seule décision, les présentes délégations données dans cet arrêté.

**Article 6 :** Cette délégation prend effet le 25 mai 2020, date d'installation du conseil municipal. Conformément à la délibération N° 20.D.036, Monsieur TRIESTINI Guy percevra des indemnités de fonctions à compter de cette date.

**Article 7 :** Monsieur le Maire, Madame la directrice des services et Madame la trésorière des Pieux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera

- Porté à connaissance des administrés par voie d'affichage
- Notifié à l'intéressé
- Transmis au représentant de l'Etat dans le département au titre du contrôle de légalité

Le Maire,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Fait à FLAMANVILLE, le 18/6/2020

Notifié le 18/6/2020

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fauchon', is written over a circular blue official stamp of the Mayor of Flamanville.

P. FAUCHON

G. TRIESTINI

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Triestini', is written over a circular blue official stamp of the Mayor of Flamanville.